

Communiqué de presse Paris, le 23 juin 2021, 12h30

## Assemblée générale mixte du 29 juin 2021 à huis clos Désignation des scrutateurs

Les actionnaires de la Société sont informés que l'assemblée générale mixte devant se tenir le 29 juin 2021 à 15h à huis clos, au 87 rue de Richelieu à Paris (75002), sera présidée par Monsieur Alain Taravella en sa qualité de Cogérant de la Société. La société Alta Patrimoine, représentée par Monsieur Jacques Ehrmann, et la société Opus Investment, représentée par Monsieur Christian de Gournay, choisis parmi les dix actionnaires disposant du plus grand nombre de droits de vote, ont été désignés en qualité de scrutateurs et ont accepté cette fonction.

Pour rappel, compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à l'épidémie de Covid-19 et des mesures administratives limitant ou interdisant les déplacements ou les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires à la date de la convocation, l'assemblée se tiendra exceptionnellement à huis clos sans que les actionnaires et les autres personnes ayant le droit d'y assister ne soient présents. Afin de permettre aux actionnaires de participer dans les meilleures conditions, l'assemblée sera diffusée en direct sur le site internet de la Société (<a href="www.altarea.com">www.altarea.com</a>) et la vidéo sera également disponible en différé.

Il est rappelé que les actionnaires sont invités en conséquence à exercer leurs droits d'actionnaire préalablement à distance (par voie postale ou par internet), en votant par correspondance ou en donnant pouvoir au Président de l'assemblée ou à un tiers (exclusivement pour voter par correspondance) selon les modalités précisées dans l'avis de réunion publié par la Société (consultable <u>ici</u>), en privilégiant lorsque cela est possible les moyens de télécommunication électroniques. Aucune carte d'admission à cette assemblée ne sera délivrée. Il est également rappelé que les actionnaires peuvent poser des questions écrites à la Société conformément aux articles L.225-108 et R.225-84 du Code de commerce, lesquelles seront prises en compte dès lors qu'elles auront été reçues avant la fin du 2ème jour ouvré précédant la date de l'assemblée générale, soit le 25 juin 2021, et accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

L'ensemble des documents qui doivent être communiqués à l'assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social et consultables sur le site Internet de la Société, rubrique Finance / Assemblées générales.

## A PROPOS D'ALTAREA - FR0000033219 - ALTA

Altarea est le 1<sup>er</sup> développeur immobilier de France. A la fois développeur et investisseur, le Groupe est présent sur les trois principaux marchés de l'immobilier (Commerce, Logement et Immobilier d'entreprise) lui permettant d'être leader des grands projets mixtes de renouvellement urbain en France. Le Groupe dispose pour chacune de ses activités de l'ensemble des savoir-faire pour concevoir, développer, commercialiser et gérer des produits immobiliers sur-mesure. En Commerce, Altarea gère, au 31 décembre 2020, un patrimoine de 5,0 milliards d'euros (2,8 milliards d'euros en quote-part Groupe). Altarea est coté sur le compartiment A d'Euronext Paris.

## **CONTACTS**

Relations Investisseurs investisseurs@altarea.com, tél: + 33 1 44 95 88 27

Agnès Villeret - KOMODO

agnes.villeret@agence-komodo.com, tél.: +33 6 83 28 04 15